

# Équipe Chartier, Grandmaison

Conseillers en gestion de patrimoine  
et gestionnaires de portefeuille



## SOMMAIRE DU 4<sup>ième</sup> TRIMESTRE 2017

### Répartition d'actifs :

Nous n'avons pas apporté de changement aux pondérations recommandées par rapport à celles en vigueur au 3<sup>e</sup> trimestre. Pour le début 2018, nous avons augmenté légèrement notre pondération cible en actions canadiennes et réduit légèrement notre pondération cible en actions américaines (sauf dans le profil « Revenu »).

### Modifications au portefeuille modèle :

À l'exception du remplacement progressif (en cours) de l'investissement dans Fidelity Étoile du Nord par un ajout à la position Trimark Destinée Mondiale à l'occasion des rééquilibrages périodiques, nous n'avons pas retiré de positions existantes ni introduit de nouvelles positions au portefeuille modèle. À notre avis, le portefeuille était bien positionné pour la conjoncture des marchés financiers.

Trimark Destinée Mondiale est un portefeuille concentré (25 à 40 actions) activement géré par Jeff Hyrich et son équipe chez Invesco – Trimark, composé principalement de sociétés étrangères (américaines et internationales) à moyenne capitalisation de très grande qualité. La capitalisation boursière moyenne du portefeuille procure une diversification accrue à notre portefeuille modèle. L'approche de gestion de l'équipe de Jeff Hyrich est axée sur la sélection et la détention à long terme de sociétés de grande qualité. Le taux de rotation du portefeuille (ventes et achats) est assez bas.

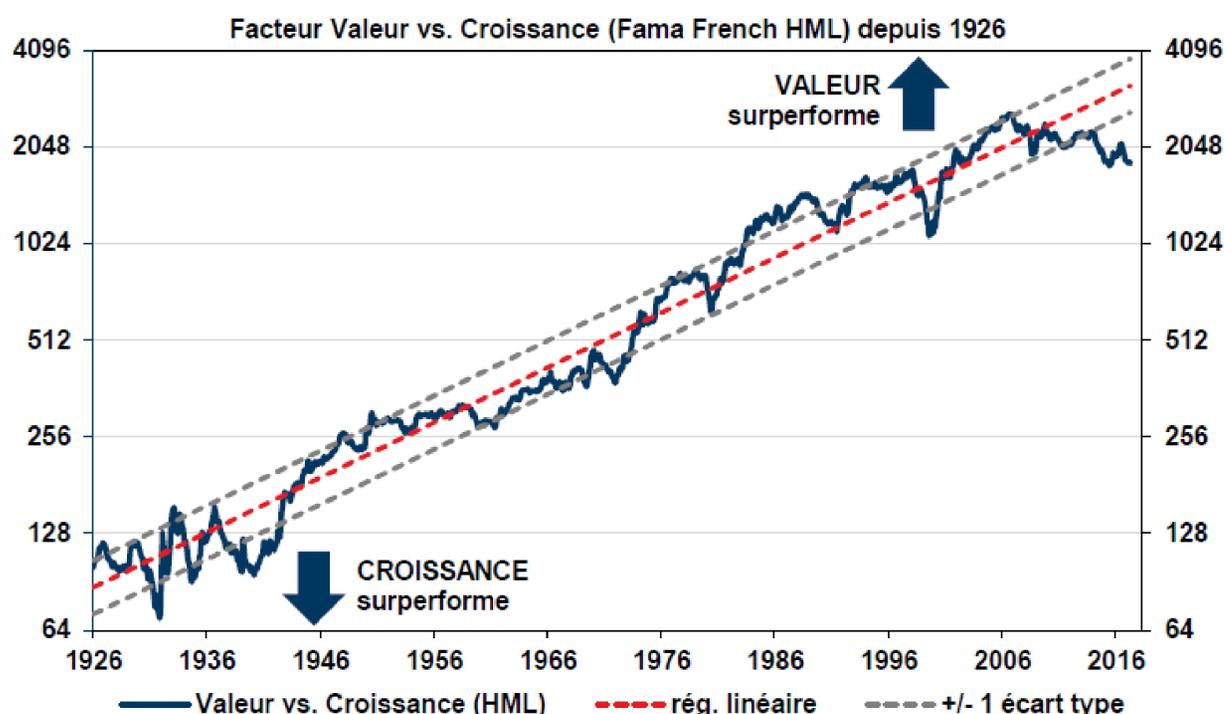
Le portefeuille est structuré en « fonds négocié sur plateforme » ou « PTF », avec des frais de gestion réduits. Sa performance au 31 décembre 2017 lui permet d'être classé dans le premier quartile de sa catégorie (actions mondiales) pour les périodes de 1, 3, 5 et 10 ans par Morningstar Research.

### Point saillant du 4<sup>ième</sup> trimestre et de 2017:

Les rendements des principaux marchés boursiers ont été poussés à la hausse par les secteurs de la technologie et des marchés émergents. Cependant, la montée du dollar canadien a considérablement réduit le rendement des placements étrangers exposés aux fluctuations des devises (par exemple, le rendement de l'indice S&P500 des actions américaines de 21,8% calculé en dollars américains s'est traduit par un rendement de 13,8% pour un investisseur canadien).

Enfin, les actions de type « Croissance » (par exemple : Amazon, Alphabet (Google), Facebook) ont surperformé les actions de style « Valeur » (par exemple : Verizon, General Motors, banques), comme le montre le graphique suivante :

## 21 Le facteur valeur de plus en plus bon marché



Source: AQR

CIO office  BANQUE NATIONALE

Quand la ligne bleue « Valeur vs. Croissance » est au-dessus de la ligne pointillée rouge, les sociétés de style Valeur surperforment les sociétés de style Croissance. Lorsqu'elle est en-dessous, les sociétés de style Croissance surperforment, comme c'est le cas depuis environ 7 ans. On constate toutefois que les périodes où les sociétés de style Valeur surperforment ont été depuis 1926 sensiblement plus longues.

Cette alternance Valeur / Croissance étant cyclique, nous prévoyons faire des ajustements au portefeuille modèle au cours du premier trimestre 2018 pour augmenter notre exposition aux sociétés de style Valeur.

Nous avons revu avant la fin de l'année les gains en capital net réalisés dans les comptes imposables de nos clients. S'il était possible et souhaitable de vendre dans ces comptes des positions montrant une moins-value, nous l'avons fait. Nous avons également revu dans les comptes imposables les positions de fonds communs qui s'apprêtaient à verser une distribution imposable significative avant la fin de l'année.

Les fonds communs ayant réalisé des gains en capital ont parfois l'obligation d'allouer ces gains aux détenteurs de parts. Ces distributions n'ont pas d'effet économique sur la valeur totale de l'investissement : elle reste la même immédiatement avant et immédiatement après la distribution, la valeur unitaire des parts baissant généralement d'un montant équivalent à celui distribué. Elles ont toutefois un effet fiscal. Elles sont communiquées aux détenteurs via un feuillet fiscal (T3 ou T5) qui doit les inscrire dans sa déclaration de revenus.

Dans certains cas, il était fiscalement avantageux pour le détenteur de réaliser le gain réel en vendant la position avant la distribution, et racheter la position après. Voici un exemple :

- Achat de 1 000 parts du fonds ABC en 2016 à 10\$ pour un total de 10 000\$
- Augmentation graduelle de la valeur du fonds à 11,50\$ pour un total de 11 500\$
- Le fonds a réalisé des gains en capital de 2\$ par part et a l'obligation de les attribuer
- Distribution de 2\$ par part le 21 décembre 2017; le prix unitaire tombe à 9,50\$ par part
- Le taux d'imposition du détenteur est 37%

	Détenteur conserve ses parts	Détenteur vend ses parts avant la distribution et les rachète après
<b>Valeur totale avant distribution (1 000 parts à 11,50\$)</b>	<b>11 500 \$</b>	<b>11 500 \$</b>
Distribution (en espèces)	2 000 \$	s.o.
Portion imposable de la distribution	1 000 \$	s.o.
Gain réalisé (vente à 11 500\$ moins coût initial 10 000\$)	s.o.	1 500 \$
Portion imposable du gain	s.o.	750 \$
Valeur marchande des parts après distribution (1 000 parts à 9,50\$)	9 500 \$	9 500 \$
Espèces reçues par distribution	2 000 \$	s.o.
Encaisse nette de la vente à 11 500\$ moins rachat à 9 500\$	s.o.	2 000 \$
<b>Valeur totale après distribution (1 000 parts à 9,50\$ plus encaisse 2 000\$)</b>	<b>11 500 \$</b>	<b>11 500 \$</b>
Impôts à payer (37%)	370,00 \$	277,50 \$

**Conclusion** : dans cet exemple, il était fiscalement avantageux de vendre avant la distribution et de racheter ensuite.

« Tout objectif sans plan n'est qu'un souhait. » – Antoine de Saint-Exupéry